

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Iran | Tourisme sur passeport option formulaire

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa"** (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : **Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour**

1 Passeport original (sans protège-passeport) : SIGNÉ, valide 6 mois après la date de retour prévue, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé. **Attention : aucun tampon israélien ne peut figurer dans le passeport pour entrer en Iran.**

1 Copie des pages 2 et 3 du passeport (sur feuille A4) : Correspondant aux pages avec la photo et la signature.

1 Feuille libre avec la date (approximative) d'enregistrement de vos empreintes : enregistrement réalisé dans la dernière année à l'Ambassade / Consulat de l'Iran à Paris, par vous-même, avant de nous confier vos formalités d'obtention de visa.

1 Photo d'identité datée de moins de 6 mois (la photo sur le passeport peut être vérifiée) : Sans lunettes, en couleur sur fond clair, de bonne qualité (pas de copie ou de scan)

1 Feuille libre avec : le numéro de téléphone, l'adresse exacte du lieu de séjour en Iran et/ou les coordonnées des proches en Iran. Nous n'avons pas besoin d'autres informations pour remplir votre formulaire.

1 Invitation ou justificatif d'hébergement, au choix :
- 1 Feuille avec le numéro de telex "FORM 1" valant autorisation officielle de visa. Ce numéro est délivré par le Ministère des Affaires Etrangères en Iran. Attention l'invitation n'est valide que 2 mois.
OU
- 1 Copie de confirmation de réservation d'hôtel avec ses coordonnées complètes. Tout le séjour doit être couvert.



Uniquement à fournir à l'arrivée en Iran :

1 Copie d'Attestation d'Assurance séjour indiquant couvrir les rapatriements et les frais médicaux sur la durée totale du séjour en Iran.

RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par l'Ambassade, couvrant 100.000 € de frais médicaux. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.
